ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

4me Circonscription du Finistère



FRANÇOIS PRIGENT

Maire de Plouénan

Conseiller Général de Saint-Pol-de-Léon

NÉGOCIANT EN GRAINS

CANDIDAT M. R. P.

d'Action Sociale et Familiale

Électeurs, Électrices, Chers Concitoyens,

Les Français, en ratifiant massivement la Constitution, ont créé une République plus forte, qui respecte toutes les croyances. C'est une chance donnée à la **France,** et il faut que les prochaines élections permettent de la **servir.**

Déjà l'aube de la Paix semble se lever sur l'**Algérie,** grâce à une politique à la fois **ferme et généreuse.** Les Députés que vous allez élire doivent permettre de parachever cette œuvre si heureusement entreprise par le Général DE GAULLE. Or, la grande espérance du Référendum peut être déçue si les électeurs ne savent pas désigner, pour les représenter, des hommes de courage et de raison, décidés à soutenir loyalement l'action de DE GAULLE, pour une démocratie juste et fraternelle.

Maire d'une grosse commune rurale depuis plus de treize ans, Conseiller Général du Canton de Saint-Pol-de-Léon depuis neuf ans, je pensais que là devait se limiter mon action publique.

Mais, instamment sollicité par plusieurs Maires et Adjoints, ainsi que par de très nombreux amis, de poser ma candidature aux élections du 23 Novembre, j'ai accepté de me présenter à vos suffrages, animé par le seul souci de défendre les intérêts de notre belle circonscription et de notre Pays.

Pour arriver à réaliser ce programme, j'ai résumé ci-après l'essentiel de mes aspirations.

AGRICULTURE. — L'Agriculture est incontestablement la *première industrie* de notre région. D'elle découle toute la richesse — ou le marasme — économique. C'est pourquoi les efforts du Parlement doivent tendre à garantir aux cultivateurs et aux éleveurs d'écouler, à **des prix rémunérateurs,** la production dans laquelle ils se sont engagés.

Cette production, que nos cultivateurs, par un travail acharné, ont rendue de plus en plus importante, notamment en ce qui concerne les légumes, doit être commercialisée et écoulée rapidement grâce à des formules nouvelles. *Celles-ci doivent être élaborées* **en étroite harmonie** avec tous ceux qui y sont intéressés : Producteurs, Négociants, Coopératives, Emballeurs et Collectivités locales.

COMMERCE - ARTISANAT. — Depuis trop longtemps le rôle de ces catégories est d'être surtout des collecteurs d'impôts. Commerçant moi-même, je connais toutes les difficultés auxquelles ont à faire face les uns et les autres. Une réforme fiscale doit être hardiment envisagée, en plein accord avec les intéressés, après la mise au point d'un statut du commerce et aussi de l'Artisanat. Il conviendra ainsi de définir clairement le principe d'un salaire, y compris celui du conjoint, pour servir à l'exonération de l'impôt de base ; celà est également valable pour les professions libérales.

TOURISME. — Il ne faut pas mésestimer l'intérêt que présente le tourisme dans notre région, où l'*Arvor* et l'*Argoat* se trouvent si intimement liés. Des efforts sont à poursuivre pour l'aménagement des plages et des sites touristiques. Les hôteliers ne doivent plus être si injustement frappés par l'impôt, pour éviter, d'une part les fermetures trop nombreuses des hôtels, et pour leur permettre d'autre part d'offrir à leur clientèle des prix intéressants.

SALARIÉS. — Qu'ils soient du Commerce, de l'Industrie ou de l'Agriculture ou de toute autre catégorie, il est indispensable de leur assurer un niveau de vie qui corresponde à leurs aspirations humaines. Par une stabilisation des prix, il faut augmenter leur pouvoir d'achat. La suppression des zônes de salaires doit être un objectif permanent.

Mais surtout il est nécessaire d'aboutir à une extension de l'industrialisation en province, afin de freiner l'exode des jeunes vers les trop grandes villes. Des pro-

grammes régionaux devront être mis en application, car l'expansion de l'industrie, c'est aussi une source de richesse pour toutes les autres classes.

MARINS - PÊCHEURS. — Je sais combien le travail des marins, qu'ils soient pêcheurs, goémonniers sabliers, est rude et aléatoire. Aussi convient-il de les aider, en améliorant toujours les installations portuaires et en les équipant de manière rationnelle. Par ailleurs, tous encouragements doivent être donnés à la pêche artisanale.

JEUNES. — Depuis toujours j'ai milité en faveur des **Jeunes.** Je n'ai jamais cessé de me préoccuper de leurs aspirations. Trop longtemps nos institutions étatiques ont ignoré la Jeunesse, pourtant si ardente et si généreuse quand la nation lui demande des sacrifices.

Qu'il s'agisse de l'organisation du travail, des loisirs, de la culture, d'installations professionnelles, **il faut** que la voix des Jeunes soit écoutée.

ENSEIGNEMENT. – J'ai toujours été résolument partisan d'une aide efficace en faveur de l'Enseignement libre. La loi Barangé a été sauvegardée sous l'ancienne législature. Mais tout n'est pas terminé. Cette loi ne règle pas le problème scolaire. Elle ne fait qu'atténuer l'injustice. Il faudra trouver une solution juste et durable. Au moment où **la France** se rajeunit, au moment où des centaines de milliers d'enfants ont besoin de maîtres et d'écoles, je pense que ce n'est pas en empêchant l'Enseignement privé de vivre qu'on fait avancer les choses. Il faut au contraire aider au maximum tous ceux qui, dans l'Enseignement public ou privé, se dévouent à une si noble tâche, étant entendu que la liberté de choisir l'école doit être laissée aux parents, premiers responsables de leurs enfants.

Questions sociales. — Les Allocations familiales ne répondent plus aux besoins des familles. Elles doivent être augmentées substantiellement, d'autant plus que les Caisses d'Allocations Familiales accusent à la fin de chaque exercice un bilan excédentaire. La parité devra être obtenue pour l'ensemble des régimes.

Pour ceux qui ont cessé de travailler, l'État doit assurer une retraite ou une rente décente. Avec sa participation, je pense qu'il convient d'instituer des Mutuelles pour des retraites complémentaires.

Pour la question toujours d'actualité du Logement, les facilités de crédit existant jusqu'en 1956 doivent être à nouveau accordées, et toute initiative tendant à la création d'autres logements devra recevoir un appui total.

Économiquement faibles, anciens malades ou diminués physiques, je tiens à vous assurer de mon entière sollicitude pour l'amélioration de vos conditions d'existence.

Anciens Combattants et Victimes de la guerre, vos droits sont sacrés ! L'État ne doit pas l'oublier.

Électeurs, Électrices,

Mon programme ainsi exposé est nécessairement incomplet, et notamment en ce qui concerne les réalisations propres à chaque ville ou à chaque commune. Mais, qu'il s'agisse d'aménagements urbains (parkings par exemple), de création ou d'extension industrielle (tel la Manufacture des tabacs de Morlaix), ou bien qu'il s'agisse de l'amélioration de tout ce qui intéresse les communes rurales, particulièrement en matière d'électrification, de chemins ou d'adduction d'eau, je promets, à remplir ma charge, de mettre mon ardeur et mon dévouement.

Je sais que les promesses ne manqueront pas, mais je crois que dans mon programme rien n'est irréalisable.

Aussi, selon le désir exprimé par le Général **De Gaulle** que la campagne électorale se déroule dans la dignité, mieux que de faire des discours dans des réunions électorales qui jettent le trouble parfois dans les esprits, **je m'engage à être un homme d'action** en faveur des intérêts de la circonscription. Pour celà, je resterai en contact permanent avec les principales organisations professionnelles.

Au Service de Tous, sans distinction d'opinions : voilà ma devise.

Pour une France nouvelle :

Sur un plan plus général, je tiens à assurer les électeurs et électrices de mon dévouement le plus absolu à la Patrie. Une nouvelle **France** se lève, avec des Institutions plus conformes à sa vocation ! La tâche est déjà commencée par le Général **De Gaulle** ! Je souhaite pouvoir y contribuer, dans l'intérêt national et régional, et je suis prêt à me consacrer sans réserve à la mission dont je sollicite l'honneur et la charge.

De toutes mes forces je vous dis que le Salut de la Nation n'est ni du côté de la révolution, ni du côté du conservatisme. Il se trouve, au-delà des passions, dans un monde humain que nous avons à bâtir tous ensemble dans le respect des Libertés de l'Esprit.

C'est à cette immense espérance que vous convie la République, que nous voulons **forte** et **pure.**

Vive la 4e Circonscription du Finistère !

Vive la 5e République !

VIVE LA FRANCE !

Le Candidat,

François PRIGENT

Le remplaçant éventuel,

Ferdinand LE GRAET,

Conseiller Municipal de Morlaix.

Imprimerie F. SAILLOUR, Rampe Saint-Nicolas, Morlaix